

SEANCE DU 30 juin 2017

Présents	GIRAUD Marc : Maire BOUCHET Michel, BOYER Véronique, BRUN Jocelyne, CHANAL Fernand, EXBRAYAT Aurélie, LAURENT Monique, MALEYSSON Xavier, REYMOND Roland, ARNAUD Florian, IGLESIAS Carmen.
Absents excusés	FILHOL Dominique, LAGER Joëlle, LAMADON Sébastien, BONHOMME Virginie.

I – Désignation des délégués sénatoriaux :

Ont été élus à l'unanimité :

TITULAIRES :

Marc GIRAUD
Michel BOUCHET
Véronique BOYER

SUPPLEANTS

CHANAL Jean
Roland REYMOND
EXBRAYAT Aurélie

II – COLOMBARIUM :

A la suite d'une demande émanant d'une personne habitant à l'extérieure de la commune, le conseil doit décider si les concessions du colombarium doivent être réservées aux habitants de la commune sachant que 3 ont déjà été vendues (il en reste 3) et chacune d'entre elles comprennent 4 à 6 urnes. Le conseil se donne un délai de réflexion avant de prendre une décision.

III – TRAVAUX :

1°) VOIRIE :

Il est prévu de faire un revêtement tri-couches au lotissement de MONTFERRAT et du nouveau chemin de CONDROS pour un montant total d'environ 30 000€ à 40 000€ HT en fonction des options retenues. Un nouvel emplacement pour les poubelles serait ainsi prévu à Condros. En ce qui concerne l'éclairage à MONTFERRAT il n'est prévu d'installer que 3 lampes sur 6.

2°) Extension de la salle polyvalente : les travaux ont bien débuté les employés débutent le 1er étage.

V – QUESTIONS DIVERSES :

1°) Extension de la ligne électrique de la construction d'une maison au Pré de la Cour : une participation de 10€ par mètre est demandée soit un montant de 450€.
Avis favorable .

2°) Location d'un appartement dans l'ancienne école pour le prix de 250€ au lieu de 325.

Accord favorable.

3°) Demande d'implantation d'un container sur une parcelle à MONTCHOUVET dans le but d'y placer un télescope pour la réalisation d'astrophotos.

Ce container sera entouré d'une haie de lauriers et de houx.

Le demandeur devra faire une déclaration préalable .

Avis favorable.

4°) Arrêt de bus :

La communauté d'agglomération lance une enquête pour les utilisateurs des transports scolaires sur la ligne régulière YSSINGEAUX-LE PUY afin d'améliorer ce service.

5°) Transports scolaires :

Les transports scolaires sont effectués en régie et étaient subventionnés par le département, dorénavant ils le seront par l'agglomération de communes qui prendra en charge l'organisation .

D'autre part, les transports périscolaires vers la piscine seront pris en charge par la communauté d'Agglomération à partir de la rentrée 2018.

La date du prochain conseil n'a pas été fixée, il devrait se dérouler début septembre.